



LES UNITES

Avec mon ancien pèse-personne j'avais mes habitudes, je pouvais déplacer intelligemment mon centre de gravité dans l'espace de mon polygone de sustentation inscrit dans sa surface : un gain négativement positif pour son avertissement, mais positivement négatif pour mon moral. Las, mon nouveau démoralisateur, tout électronique, est du genre incorruptible : insensible à mes discrets déplacements. Il me faut boire l'amère vérité : j'ai pris un chouia d'embonpoint subodoré par la position du trou d'ancrage de l'ardillon de ma ceinture.

Ma chère femme, responsable devant je ne sais trop qui, de ma précieuse santé, me conseille d'orienter ma consommation vers l'hypocalorique...pour corriger des ans et des excès accumulés l'irréparable outrage, qu'elle dit.

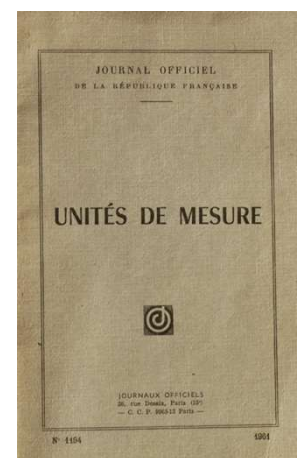
Si le verbiage juridique me déclenche des allergies nerveuses, la calorie aussi. Alors j'ai déclaré la guerre à tous les contrevenants au décret n° 61-501 du 3 mai 1961 relatif aux unités de mesure. Son article 9 stipule l'obligation d'employer exclusivement les unités légales à partir du 1^{er} janvier 1962, sinon sanctions.

Cinquante-huit ans s'étant écoulés, je me considère en droit d'exiger aujourd'hui l'application par tous de ce décret. Rien à dire du bon élève qu'est le Syndicat des Eaux qui me vend des m³ d'eau, mais il en va autrement d'Électricité de France qui me facture de l'énergie sous forme de bizarres **kilowattheures**, inconnus du décret, donc parfaitement illicites. Quant aux Tep, mes poils se dressent et mes yeux voient rouge.

Devenu irascible sur le sujet, j'ergote sur la comptabilité énergétique des menus diététiques dits « sous-caloriques », je les exige « sous-jouliques » ou « sous-énergétiques », sinon rien.

Dégradée la prétentieuse calorie qui se gaussait de valoir 4,18 minables petits Joules : oust, à la pantière ladite hautaine calorie, chérie des vieux nutritionnistes pétris de traditions obsolètes. Désormais je veux manger du joule, me réchauffer au joule, y voir joulidiquement. J'éclate si on me parle en tonne d'équivalent pétrole. Je veux du joule, du joule et encore du joule. Je veux faire mon effet joule, na.

Mais la perfidie vient de plus loin, elle arrive tout droit de prétentieux physiciens des particules qui veulent leur unité à eux, une de plus. Ils ont donc inventé *l'électronvolt*, illicite mais toléré. Sa valeur de conversion est simple, facile à mémoriser : $1,602\,176\,634 \times 10^{-19}$ J. Comme la République n'a pas moufté, ils se sont créé une série d'unités à eux ; un État dans l'État, un scandale. Et l'**Élan** du tableau, quèsaco ? SOS Wikipédia : inconnu au bataillon. Là, j'ai appelé le Gorgu qui a botté en touche en me conseillant d'analyser son équation en dimensions MLT^{-1} . Peut-être mes cop's de KIN trouveront -ils son équivalence ? Pour ma part, dès aujourd'hui, je simplifie, je ne travaille plus, je joule. D'autant que le Joule est comme la confiture, on peut l'étaler à volonté sur la tartine du temps. Jadis, je wattais grave, aujourd'hui je joule mou, je prends mon temps.



La mesure	Unité	Valeur SI de l'unité
Énergie	eV	$1,602\,176\,634 \times 10^{-19}$ J
Masse	eV / c^2	$1,782\,662 \times 10^{-36}$ kg
Élan	eV / c	$5,344\,286 \times 10^{-28}$ kg · m / s
Température	eV / k_B	$1,160\,451\,812 \times 10^4$ K
Temps	h / eV	$6,582\,119 \times 10^{-16}$ s
Distance	hc / eV	$1,973\,27 \times 10^{-7}$ m